



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Neuvième assemblée régulière du conseil d'administration du
mardi 5 novembre 2019

PROCÈS-VERBAL

Neuvième assemblée régulière de l'année 2019 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le mardi 5 novembre 2019 à 19 h 00 au Centre culture et environnement Frédéric Back, 870, avenue De Salaberry, local 322-324.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Louis Dumoulin	Président
Mme Maggy Desgagnés	Secrétaire
M. Damien Morneau	Trésorier
M. Fabien Abitbol	Administrateur
Mme Priscilla Corbeil	Administratrice (20h05)
Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Administratrice
Mme Alexandra-Maude Grenier	Administratrice
M. François Talbot	Administrateur (20h05)

ABSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Virgine Allard-Goyer	Administratrice
M. Philippe Gosselin	Administrateur

Membre sans droit de vote

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants
------------------	--

IL Y A QUORUM

AUTRES PARTICIPANTS :

Mme Nadia Mohammed-Azizi	Secrétaire de rédaction
M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, six (6) citoyennes et citoyens assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

19-09-01	19 h 00	Ouverture de l'assemblée
19-09-02	19 h 05	Lecture et adoption de l'ordre du jour
19-09-03	19 h 10	Adoption et suivi du procès-verbal du 1^{er} octobre 2019
19-09-04	19 h 15	Période de discussion et d'échange <ul style="list-style-type: none">• Stratégie de sécurité routière 2020-2024
19-09-05	19 h 45	Première période de questions du public
19-09-06	19 h 55	Période du conseiller municipal
19-09-07	20 h 10	Deuxième période de questions du public
19-09-08	20 h 30	Résolutions <ul style="list-style-type: none">• Lettre de remerciement pour la journée porte ouverte de l'église Saint-Jean-Baptiste• Organisation de cafés rencontres durant l'hiver par le comité de verdissement
19-09-09	21h00	Fonctionnement, informations <ul style="list-style-type: none">• Position du CQSJB sur lien école/église• Point de suivi sur le verdissement• Conseil de la Culture• Retour sur le colloque de Rues Principales• SDC• Projet de lettre à Catherine Dorion• Comité bon voisinage
19-09-10	21 h 15	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">• Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV d'octobre 2019• Dépenses relatives à l'atelier de travail du 14 octobre• Dépenses relatives à la participation à la stratégie de planification routière 2020-24
19-09-11	21h25	Varia
19-09-12	21 h 30	Levée de l'assemblée

19-09-01 Ouverture de l'assemblée

M. Louis Dumoulin ouvre l'assemblée à 19h05. Il souhaite la bienvenue à tous et souligne la conférence de presse donnée par l'école St-Jean-Baptiste concernant une idée de projet avec l'église St-Jean-Baptiste ainsi que la présence de M. Denis Bergeron qui remplace pour la soirée Daniel Leclerc. Il délègue ensuite l'animation de la séance à Mme Alexandra-Maude Grenier.

19-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE MME MAGGY DESGAGNÉS DÛMENT APPUYÉE PAR MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Retrait au point Résolutions : Lettre de félicitations du président au nom du C.A. pour l'élection du député fédéral
- Ajouts au point Fonctionnement, informations : SDC, Projet de lettre de demande de financement à Mme Catherine Dorion et Comité bon voisinage
- Ajout au point Trésorerie : Dépenses relatives à la participation à la stratégie de planification routière 2020-24

Adoptée à l'unanimité.

19-09-03 Adoption et suivi des procès-verbaux du 1^{er} octobre 2019

SUR PROPOSITION DE M. DAMIEN MORNEAU DÛMENT APPUYÉE PAR MME MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 1er octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité.

19-09-04 Période de discussion et d'échange

➤ Stratégie de sécurité routière 2020-2024

M. Fabien Abitbol raconte que la semaine dernière a eu lieu la rencontre pour l'arrondissement de la Cité-Limoilou traitant de la stratégie de sécurité routière 2020-24. Les conseils de quartier et les écoles recevront un budget de 3000\$. Étaient présents à cette rencontre notamment: Marc des Rivières, un représentant de la police, trois élus et des fonctionnaires, dont Émilie Villeneuve (responsable de l'accessibilité universelle).

Malheureusement, les exemples présentés lors de la rencontre étaient surtout des exemples où les parents eux-mêmes étaient les «moins bons citoyens» aux abords des écoles.

La stratégie concerne les secteurs St-Sauveur, St-Roch, Lairet, Limoilou et Saint-Jean-Baptiste.

Étonnamment, le but de la ville n'est pas d'atteindre le 0% mais de diminuer de 50% les collisions sur le territoire. Il est pourtant démontré que si des véhicules ont une collision en circulant à 30km/hre, 90% des victimes survivent.

La Ville compte utiliser différentes stratégies pour prévenir les accidents notamment acheter des afficheurs de vitesse et doubler les radars-photos. Ils ne vont pas les laisser à des points fixes, ils les déplaceront, feront des rotations.

Dans notre quartier, il y a plusieurs points identifiés comme étant plus à risque. Il est possible de mutualiser les budgets avec d'autres conseils de quartier et/ou d'autres écoles. Selon M. Fabien Abitbol, il pourrait être intéressant de faire des initiatives communes avec St-Roch et St-sauveur et ainsi avoir des actions à plus grande portée.

Des consultations réunissant public et fonctionnaires sont prévues.

M. Jean Rousseau a participé à la même réunion d'informations où il a pu constater lui aussi que la Ville n'adopte pas la vision zéro mais seulement, l'esprit de la vision zéro. Donc, autour des écoles, on refuse qu'il y ait une mort liée à la circulation mais ailleurs, on semble pouvoir en accepter une sur deux.

M. Jean Rousseau voit beaucoup de sensibilisation de courtoisie dans cette stratégie. Les mesures liées à la prévention et à la sensibilisation sont celles les plus prisées par le politique mais sont pourtant démontrées comme étant les moins efficaces pour voir des résultats significatifs.

M. Jean Rousseau observe qu'il n'y a que des valeurs relatives dans le rapport présenté. On ne sait pas à quoi les données se réfèrent réellement.

M. Jean Rousseau affirme que le conseil de quartier sera consulté et invité à participer à de nombreuses rencontres. Le but sera de demander aux conseils de trouver des moyens d'engager les citoyens à respecter les limites de vitesse, de responsabiliser les citoyens. De nombreux conseils ont travaillé sur des plans de mobilité par le passé. Cela est présenté comme s'il n'existait pas de problème de vitesse mais bien juste quelques personnes qui font des excès de vitesse.

M. Jean Rousseau suggère au Conseil de quartier de reprendre la conversation en traitant les éléments de sécurité routière déjà abordés par le passé car la stratégie ne prend pas en compte les initiatives citoyennes. Il faut savoir si le conseil va pouvoir décider de ce qu'il fera avec les fonds ou s'il devra faire seulement de la sensibilisation. C'est important de faire un bilan de tout ce qui a été fait par le Conseil de quartier. Le conseil d'établissement, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, le conseil de quartier et la SDC doivent travailler ensemble sur les mêmes enjeux.

Ce rapport a généré beaucoup d'enthousiasme, mais son contenu va-t-il être mené de l'avant par la Ville?

M. Louis Dumoulin rappelle qu'au printemps 2016, le conseil de quartier avait demandé que tout le quartier soit mis à 30km/h. À l'époque le conseil avait reçu une réponse négative car cela risquait de ralentir le futur 807, alors qu'on sait que lorsqu'on diminue la vitesse de 50 à 30km/h sur 1 km on perd environ 48 secondes, l'argument paraît donc faible. De plus, il n'y avait aucune ouverture pour que la vitesse maximum devant l'école soit 30km/h et ce de façon permanente.

Mme Maggy Desgagnés mentionne que le rapport parle d'un budget de 5000\$ pour des nouveaux trottoirs et demande si cela inclut la réfection de trottoirs déjà existants.

M. Jean Rousseau rappelle qu'on doit aussi considérer que d'avoir un trottoir ne garantit pas non plus son déneigement l'hiver. Il est vrai qu'il y a des trottoirs qui n'ont pas été réparés cette année par manque de budget.

Selon lui, le Conseil de quartier a l'opportunité d'utiliser ces consultations à son avantage afin d'orienter les discussions sur les réels enjeux et les priorités des habitants du quartier.

La réfection des trottoirs de la rue St-Gabriel aura lieu en 2020. Pour ce qui est de la rue St-Olivier, ce n'est pas certain.

M. Louis Dumoulin répète que cela faisait partie de leurs demandes, il y a quelques années, que tout le quartier Saint-Jean-Baptiste au nord de René-Lévesques soit à 30km/h partout en tout temps.

Une citoyenne prend la parole. Elle se dit excédée du non-respect des traverses piétonnières. Elle emprunte celle de Salaberry tous les jours avec sa poussette et elle est toujours coupée par des voitures et à deux reprises, par des voitures de police.

Mme Alexandra-Maude Grenier remarque qu'ailleurs, ils mettent un poteau au centre de la rue avec une pancarte annonçant une amende de 200\$ et qu'en la plaçant au centre, celle-ci est bien visible.

M. Louis Dumoulin confirme que le poteau, en effet, semble très efficace.

Une citoyenne demande s'il est possible qu'ils reçoivent des constats d'infraction?

M. Louis Dumoulin lui conseille fortement de porter plainte au 3-1-1 pour qu'ils prennent actions. Elle peut aussi envoyer son numéro de plainte au courriel du conseiller municipal afin qu'il assure un suivi.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc affirme qu'il serait intéressant de travailler avec Montcalm concernant l'axe Salaberry.

19-09-05 Première période de questions du public

Une citoyenne partage son rêve de voir un jour Saint-Jean-Baptiste coupé de toute circulation routière au nord de la rue St-Jean du moins, y bloquer complètement la circulation aux voitures.

M. Fabien Abitbol rappelle que du côté sud, il y a des rues qui sont coupées mais au nord, la population n'arrive pas à obtenir la même chose.

Mme Maggy Desgagnés observe que la Ville vise plutôt la fluidité de la circulation automobile plutôt que la conciliation piéton-voiture.

19-09-06 Période du conseiller municipal

M. Jean Rousseau opine que pour la Ville, de façon générale, les piétons nuisent à la fluidité routière. Ce serait bien de réduire le transit et les vitesses mais c'est un débat qui a été fait et refait. Les citoyens sont rendus là mais ce n'est pas le cas de la Ville.

Concernant la politique de consultation citoyenne sur le déneigement, il y a eu la présentation de projets pilotes. Dans le moment, il arrive que certaines rues soient déjà déneigées mais que les lumières y clignotent encore. Dans Maizeret, le premier projet pilote sera de déneiger les rues en alternance. Il sera donc permis de stationner dans certaines rues pendant que les autres sont déneigées et vice versa.

Le deuxième projet pilote vise est de créer des corridors piétons prioritaires. Plutôt que d'attendre l'accumulation, toutes les deux heures, il y aura des chenillettes qui passeront sur les trottoirs sélectionnés.

Les arrêts des abribus sont régulièrement déneigés mais il reste le problème des gros remblais de neige sur le bord des routes par-dessus lesquels les usagers doivent passer. Il va y avoir des déneigements de nuit des abribus 801 depuis des érables jusqu'à la 18^e rue. Un budget de 240 000\$ sera consacré à cette opération.

Aussi, il y aura l'essai d'une piste cyclable hivernale. Un tronçon de la Haute-ville fera l'objet d'un déneigement classique jusqu'à l'asphalte afin de permettre aux cyclistes de circuler plus aisément. C'est un début modeste !

Aucun projet pilote n'est prévu pour l'instant dans le quartier Saint-Jean-Baptiste comme tel.

M. Fabien Abitbol mentionne que les opérations de déneigement laissent des corridors piétons sur les trottoirs mais aux extrémités de ceux-ci, il y a trop de neige laissant le tout impraticable pour des personnes à mobilité réduite ou encore les poussettes. Une rue enneigée devient donc une rue conviviale par nécessité.

Il existe certaines villes qui sont informées en temps réels des rues qui sont déneigées ou pas, du niveau de déneigement de chaque secteur. Les citoyens peuvent ainsi consulter un site qui leur indique où ils peuvent éventuellement se stationner.

Concernant les consultations, M. Jean Rousseau mentionne que les conseils de quartier cette année seront abondamment consultés notamment sur les politiques agricoles, les politiques de déneigement, les futures politiques de consultation, la stratégie routière, etc., ce qui laisse croire que les conseils de quartier auront un rôle accru mais ce n'est pas clair lequel.

Des subventions pour des jardins privés ont été annoncées. La date limite de dépôt de projet est en décembre.

Une carte des espaces végétalisés a été produite car il existe un programme de la Ville qui met de l'avant la déminéralisation et l'élargissement des trottoirs. On vise davantage de verdissement. La carte montre quels toits pourraient être végétalisés mais aussi les espaces au sol disponibles. Une seconde carte montre les lieux où on pourrait voir des œuvres d'art, et une troisième, des stationnements.

M. Louis Dumoulin mentionne que la table traitant de la canopée accueille 22 organismes comme par exemple, Les Urbainculteurs, Craque-Bitume, Verdir et divertir, Verdir St-Roch, Verdir St-Sauveur et d'autres. M. Louis Dumoulin juge pertinent que le Conseil de quartier ait une place à cette table ou du moins accès à l'information de ce qui s'y discute.

M. Jean Rousseau s'offre pour demander de façon officielle qui peut participer à cette table et il appuiera la demande du Conseil de quartier. Par contre, les rencontres ont lieu sur les heures de bureau et la majorité des membres du Conseil travaillent eux aussi. Le Conseil de quartier aimerait plutôt être jumelé avec un organisme qui y siège afin de recevoir l'information avant que les projets soient tous établis car pour le moment l'information ne circule pas.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc demande comment on peut expliquer qu'il n'y ait aucun projet pilote de déneigement dans le quartier, notamment celui sur les corridors piétons alors que le quartier Saint-Jean-Baptiste est le quartier le plus piéton de la Ville.

M. Jean Rousseau explique qu'ils ont choisis selon différents critères techniques établis ex. le degré de dénivellation et qu'ils testent aussi différentes approches au niveau du déneigement.

M. Fabien Abitbol rappelle qu'il existe la table sur l'accessibilité universelle pour les organismes directement concernés.

M. Jean Rousseau les encourage à faire une demande pour y participer, qu'il appuiera.

Mme Maggy Desgagnés demande si on doit comprendre que puisque les projets pilotes sont prévus pour un an, il y aura une rétrospective ensuite.

M. Jean Rousseau la met en garde que s'il n'y a pas beaucoup de neige, ce ne sera pas considéré comme représentatif. Une stratégie pourrait être que le Conseil de quartier présente des artères piétonnières à prioriser ex. 3 rues est-ouest et 3 rues nord-sud.

Mme Maggy Desgagnés demande si au-delà des projets pilotes, le déneigement en général devrait se voir améliorer cette année. Elle mentionne entre autres qu'elle pellette sa section de trottoir comme tous ses voisins alors que cela devrait être la responsabilité de la ville.

M. Jean Rousseau explique la perspective-client de la ville. Si vous ne vous plaignez pas, vous êtes considérés comme satisfaits des services.

M. Louis Dumoulin parle de la conférence de presse de l'école Saint-Jean-Baptiste concernant un projet incluant l'église Saint-Jean-Baptiste. La Ville de Québec a priorisé l'église. Elle dispose des Fonds du Canada pour les espaces culturels. L'école en soit n'a pas de projet, ni de budget mais a lancé un avis d'intention. M. Louis Dumoulin demande comment faire pour que ce coup d'envoi ne tombe pas à plat. C'est une initiative de la Ville avec l'école, la Fabrique et le fédéral. C'est une fiducie, mais personne ne semble réellement en charge du dossier.

Selon M. Jean Rousseau, le défi est de trouver quelqu'un qui sera le porteur de dossier, un groupe responsable. Il n'y aura pas d'avancement dans le dossier si personne ne se rend responsable. Le partenariat est nécessaire. Aussi, la portée de la fiducie n'est pas précisée (financement ? gestion ? animation ?).

M. Louis Dumoulin mentionne qu'il y a souvent des panneaux dans le quartier qui ne reflètent pas la réalité, ex. des travaux commencés de 7h00 à 16h00. Il appelle les autres membres à surveiller ce genre de choses.

M. Jean Rousseau ajoute comme dernier élément que le Ministère des affaires municipales a annoncé que les terres des sœurs de la charité sont sauvées pour le moment. Elles ne peuvent pas être utilisées pour le moment.

19-09-07 Deuxième période de questions du public

Aucune question.

19-09-08 Résolutions

- Lettre de remerciement pour la journée porte ouverte de l'église Saint-Jean-Baptiste

Résolution CA-19-63

Il est proposé par M. LOUIS DUMOULIN et dûment appuyée par MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC d'envoyer deux lettres de remerciement pour la journée porte ouverte de l'église Saint-Jean-Baptiste, une à La Fabrique et une autre à la Maison des jeunes.

Adopté à l'unanimité.

- Organisation de cafés rencontres sur les graffitis

Résolution CA-19-64

Attendu que le Conseil de quartier s'est doté à l'automne 2014 d'un comité visant à lutter contre les graffitis indésirables, et promouvoir le verdissement et l'art urbain;

Attendu que ce comité a entre autres organisé à l'hiver 2015 des cafés rencontres pour recueillir des opinions de résidents du quartier;

Attendu que, suite à ces opinions, le service en charge de la prévention et du cadre de vie a organisé une rencontre avec divers acteurs de la Ville et quatre conseils de quartier des quartiers centraux;

Attendu que d'autres rencontres spécifiques ont eu lieu entre divers services de la Ville et des représentants du comité graffitis-embellissement;

Attendu que la Ville a élaboré un Plan d'action valide depuis 2017, évoluant peu à peu, la modification la plus récente étant entrée en vigueur en octobre 2019;

Attendu que, depuis le printemps 2018 (année du G7 Canada), les graffitis à caractère politique (dont certains appellent à la violence) se sont multipliés dans le quartier et que, suite à la corvée de juin 2018 rue Saint-Olivier certains graffitis se voulant ironiques visent directement le Chantier GraffCité;

Sur proposition de M. Louis Dumoulin, dûment appuyée par Mme Alexandra-Maude Grenier il est résolu:

- de donner mandat au comité embellissement graffitis d'organiser de nouveaux cafés-rencontres avec des résidents et/ou acteurs du quartier durant l'hiver 2020;
- de réserver 200\$ à cette fin à même le budget embellissement du Conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

19-09-09 **Fonctionnement, informations**

- Position du CQSJB sur lien école/église

Il est convenu de rédiger et de publier sur la page Facebook du Conseil de quartier un rectificatif. ???? plutôt que de reprendre le texte de la Ville.

???Quelle est notre attente au niveau du communautaire. Ne comprend pas d'où viennent les chiffres. (???? Ce bout là c'était M. Dumoulin et Mme Leduc mais je n'ai pas réussi à saisir de quoi on parlait????Désolée)

- Point de suivi sur le verdissement

Le Conseil de quartier a rencontré le nouveau chargé de projet de *Demain la forêt*. C'est d'ailleurs à cette personne que le quartier a demandé de maintenir informé le Conseil du ce qui se passait à la table concernant la canopée.

Le Conseil espère positionner Saint-Jean-Baptiste pour un projet pilote permettant de lutter contre les îlots de chaleurs.

- Conseil de la Culture

Toujours pas de nouvelles malgré une relance.

- Retour sur le colloque de Rues principales

Mme Maggy Desgagnés et Mme Alexandra-Maude Grenier partagent leur expérience.

Des gens de diverses municipalités étaient présents ainsi qu'Émilie Villeneuve de la Ville de Québec qui a donné le coup d'envoi à l'événement en parlant des besoins en habitation, la vision de l'habitation en fonction du vieillissement de la population, De fait, la Ville de Québec est la deuxième ville qui vieillit le plus. Elle a aussi parlé de jardins collectifs et de réseau structurant.

Il y avait des tables d'échanges avec des gens de différentes villes où chacun partageait ses expériences.

Certains ont témoigné de la réalisation d'ateliers participatifs dans leurs parcs avec les citoyens et que 1% du budget de la ville a été dédié à réaliser les projets ainsi identifiés.

La ville de Gatineau a un projet artistique super intéressant.

Un atelier a été donné par le responsable du Festif de Baie St-Paul. Il expliquait comment a débuté ce festival et comment les citoyens locaux s'impliquent encore malgré l'ampleur. Les groupes de musiques sont hébergés chez les citoyens. Ils n'y servent que des produits locaux et

n'utilisent que des verres consignés. Aussi, le montage des places éphémères demeure sur place pour l'été entier.

Un autre participant a partagé le fait que la Rue Rachel périlait. Afin de redynamiser sa rue, il a réuni tous les marchands (126) et ils se sont regroupés pour faire passer des projets à la ville. Cette personne a travaillé au quartier des spectacles et revampé la rue St-Denis. Il a de l'expérience dans ce qui peut être fait malgré des travaux routiers. Maintenant, la rue Rachel, au lieu d'être un endroit fluide, est un endroit où on a envie de s'asseoir. Il a aussi donné sa propre marque à la rue Rachel avec une bande dessinée qui se poursuit tout au long de la rue mettant en vedette ses divers commerces.

Drummondville et son Festival de culture culinaire à l'aide d'une firme de marketing ont obtenu une publicité à très bon prix et les commerçants se sont constitués une image de marque et se sont démarqués par la «Pogo week».

À Laval, après qu'un magasin de grande surface ait fermé, ils ont consulté les citoyens qui ont proposé des options. Trois scénarios ont été révisés en fonction des demandes des citoyens. Le processus a demandé plus d'une consultation et a été transparent. Cela représentait un changement de culture car la densité fait peur, il fallait trouver le juste milieu.

Le projet de la promenade de Percé a aussi été présenté. La ville était sous tutelle mais le projet a eu lieu grâce aux interventions rapides des différents paliers de gouvernement et l'implication importante des bénévoles.

Il existe des techniques pour analyser les pas dans la neige afin d'analyser où les gens passent réellement et non, où on veut qu'ils passent.

Des expériences au Saguenay-Lac-St-Jean ont été présentées concernant des façons novatrices de contrer le vent, de conserver la chaleur et ce avec des aménagements peu coûteux, de faire des modules de jeux qui peuvent être utilisés aussi l'hiver et de déneiger mieux pour faire des aménagements l'hiver.

M. Louis Dumoulin demande quand sortira le rapport, mais la date n'est pas connue.

- SDC

Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon, directrice générale de la SDC du Faubourg, avait prévu venir au CA. Souffrante, elle a transmis en début d'après-midi quelques informations.

1- Le local du 774 rue Saint-Jean (ancien magasin de meubles, loué par le candidat libéral Florent Tanlet pour les élections provinciales) a été loué par la SDC pour une semaine début décembre.

Samedi 7 et dimanche 8 décembre, la SDC y organisera un salon des créateurs locaux. Un tel événement n'avait pas eu lieu dans le quartier depuis fin 2014 du fait de la fermeture de l'église. Cela se passait depuis 2015 en basse ville.

2- Fermé depuis début octobre, après treize ans d'exercice, Le Moine Échanson laissera place à un autre restaurant. La signature a eu lieu. L'ouverture du nouvel établissement pourrait avoir lieu dès le début du mois de décembre si tout se passe bien.

3- Situé depuis 1971 au 801 rue Saint-Jean (à l'angle de la rue Saint-Augustin), Le Veau d'Or a

fermé ses portes le soir de l'Halloween. Les enfants du fondateur Giovanni Bragoli ont décidé de prendre leur retraite. Ils ont loué leur espace à La Ninkasi Simple Malt, ouvert depuis une douzaine d'années sous le nom de La Ninkasi Saint-Jean. Un nouveau restaurant est prévu pour le printemps 2020 à l'emplacement du plus ancien établissement culinaire familial du quartier.

- Projet de lettre à Catherine Dorion

Ce point est remis à la prochaine rencontre.

- Comité Bon voisinage

Résolution CA-19-65

Concernant le comité bon voisinage

SUR PROPOSITION DE M. MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU de déléguer Mme Maggy Desgagnés comme représentante du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste au nouveau comité de bon voisinage.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-19-66

SUR PROPOSITION DE M. PRISCILLA CORBEIL DÛMENT APPUYÉE PAR MME MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU de déléguer Mme Mélissa Coulombe-Leduc comme représentante-substitut du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste au nouveau comité de bon voisinage.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

19-09-10 Trésorerie

Pour le mois d'octobre, il y a eu des dépenses de fonctionnement et pour l'événement organisé à l'église Saint-Jean-Baptiste pour un total de 773,67\$.

Le solde du compte en date du 1^{er} novembre 2019 : 5 122,83\$.

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV d'octobre 2019

Résolution CA-19-67

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉE PAR MME MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 80 dollars à Mme Nadia Mohammed-Azizi pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} octobre 2019 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. Le montant est puisé à même le poste budgétaire lié aux frais de fonctionnement selon le barème prévu à la résolution CA-19-03.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Dépenses relatives à l'atelier de travail du 14 octobre

Résolution CA-19-68

SUR PROPOSITION DE MME. ALEXANDRA-MAUDE D'UMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU de verser 10,91 dollars à Mme Maggy Desgagnés provenant du budget de fonctionnement pour le matériel nécessaire à l'atelier de travail du 14 octobre dernier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Dépenses relatives à la participation à la stratégie de planification routière 2020-24

Résolution CA-19-69

Attendu que M. Fabien ABITBOL s'est rendu rue Kirouac le 29 novembre pour assister à la toute première présentation de la Stratégie de la présentation routière 2020-2024, destinée à l'arrondissement La Cité-Limoilou et aux médias;

Sur proposition de Mme Mélissa Coulombe-Leduc dûment appuyée par M. François Talbot, il est résolu de rembourser à l'intéressé 6,20\$ correspondant à un aller-retour en RTC, et d'affecter cette dépense au budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité.

19-09-11 Varia

M. Louis Dumoulin n'a toujours pas eu de retour de la société historique de Québec, mais voudrait avoir la possibilité d'utiliser des fonds de 2019 pour cette activité à confirmer.

M. Denis Bergeron mentionne que M. Daniel Leclerc a remis des documents à l'administration et que ceux-ci ont été acceptés. Ensuite, ça va au niveau politique.

M. Fabien Abitbol insiste pour savoir s'il sera possible d'utiliser des fonds de l'année en cours.

M. Denis Bergeron affirme que la dernière réunion du C.A. du comité exécutif aura lieu en décembre, alors oui c'est possible.

M. François Talbot a entendu à Radio-Canada le 4 novembre dernier Alexandre Duval mentionner que des commerces de Québec se transforment en appartement pour sauver des taxes. (Il lit un extrait de l'article.) Les commerçants se disent étouffés par les taxes municipales. Il demande au conseiller municipal si cela représente une tendance générale? Si les grandes villes deviennent de plus en plus résidentielles?

M. Jean Rousseau explique que la tendance est propre au centre-ville. Le taux de la taxe foncière est multiplié par la valeur de la propriété. La valeur de la propriété augmente plus rapidement. Ce qui est payant, ce sont les bars ou les cafés qui font des marges de profit très élevées. On perd plusieurs commerces de proximité qui font une moins grosse marge. C'est difficile de trouver des gens qui veulent ouvrir.

M. Fabien Abitbol demande si Sonia Côté a eu droit à une dérogation pour transformer l'usage des lieux.

La ville envisage-t-elle de diminuer les taxes afin de protéger nos commerces de proximités?

M. Jean Rousseau rappelle que le discours de la ville est que les commerçants ne se renouvellent pas. La Ville ne reconnaît pas le fardeau fiscal.

M. François Talbot partage que le Lac-Mégantic est la première ville du bien-être «Cittaslow». Il y a noté un rythme plus lent. La ville met de l'avant le patrimoine historique, la préservation des savoirs faire, les produits locaux, la réduction de la consommation énergétique, etc. Il mentionne que cela ressemble à nos objectifs dans le quartier Saint-Jean-Baptiste dans l'optique de valoriser la décroissance.

M. Louis Dumoulin partage qu'il a rencontré à la librairie Saint-Jean-Baptiste M. Louis-Pierre Beaudry Phd. Où il a parlé de sa thèse sur la gentrification de Saint-Jean-Baptiste. Il considère la gentrification du quartier comme atypique, marginale, fluctuante avec une population très éduquée mais pas très riche. L'hébergement social amène aussi une population plus fragile qui est aussi bien ancrée dans le quartier. M. Louis Dumoulin mentionne donc qu'il serait intéressant éventuellement d'inviter M. Beaudry au conseil afin qu'il puisse présenter ses travaux.

M. Jean Rousseau mentionne qu'il organise une rencontre citoyenne le jeudi, 5 décembre au Centre des Loisirs Montcalm où il fera un bilan de l'année, sur les actions entreprises mais aussi ce sera l'occasion de faire une sorte de remue-méninge. C'est une occasion de voir qu'elles sont les préoccupations.

Mme Maggy Desgagnés rappelle avec regret que la consultation des conseils de quartier sur la stratégie routière aura lieu au même moment.

19-09-12 Levée de l'assemblée

M. Louis Dumoulin lève l'assemblée du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à 21 heures 17.